

Peyzac le Moustier

Flash Info n°4 Avril 2017



Entre nos majestueuses collines...

Photo Pierre PRESTAT

Actualités

Les utiles

Internet

Amis étrangers

Défibrillateur
cardiaque

Permanences à
la MSAP de
Montignac

Déploiement
du réseau
Hertzien

Articles in
English

Parenthèse fin 2016

Cette année, la cérémonie des vœux de la municipalité a été marquée par la présence d'un grand nombre de personnalités et d'habitants du village. Comme à l'accoutumée, les enfants ont reçu leur cadeau de Noël.

Le bilan 2016 et les différents projets pour les années à venir ont été présentés dans une ambiance chaleureuse.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et les informons que, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h, nous les accueillerons en mairie pour leur présenter la commune et les différents services dont ils peuvent bénéficier.



Arbre à souhaits

2017



Nous nous sommes réjouis des nouvelles guirlandes et des autres décorations du village qui ont été mises en place pour les fêtes de fin d'année.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles pour leur participation et leur dynamisme.

Marché de Noël



PEYZAC LE MOUSTIER
SALLE DES FETES JEAN VEYRET
Marché de Noël
Spécial « ENFANTS »



ECOLE DU R.P.I
Peyzac le Moustier, Plazac, St Léon sur Vézère

MARDI 13 DECEMBRE A PARTIR DE 16H30

Pour cette deuxième année le marché de Noël des enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Peyzac le Moustier, de Plazac et de St Léon sur Vézère a reçu de nombreux visiteurs. Nous félicitons les institutrices pour le beau travail collectif qu'elles ont effectué auprès des enfants afin de rendre cette journée conviviale. Nous remercions aussi Elisabeth pour avoir prêté et installé des décorations qui ont permis de donner à cette animation un air festif.



La mairie vient d'acquérir, par le biais d'un regroupement d'achat avec la communauté de communes, un défibrillateur. Il est actuellement entreposé dans le local de la mairie, et dans un proche futur, un deuxième appareil sera installé à la salle des fêtes Jean Veyret..



La carte communale est en révision, un premier jet a été présenté aux organismes de l'état. Nous attendons le retour du bureau d'étude. Une information sera publiée pour donner les dates de l'enquête publique.

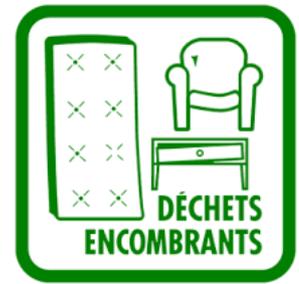


La règle concernant le recours à un architecte pour faire construire une maison vient de changer. L'architecte est désormais obligatoire pour les personnes physiques déposant un projet de construction de maison d'habitation ayant une surface au sol d'au moins 150m². Des informations complémentaires sont disponibles sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20568>



Le SITCOM (service des ordures ménagères) nous a fait savoir que sur notre commune les déchets non recyclables (sacs noirs) ont augmenté de 6,65 %, alors que les déchets recyclables (sacs jaunes) ont diminué de 3,64 %. Nous vous rappelons que des feuilles d'information concernant le tri sont disponibles gratuitement à la mairie, et que des panneaux d'information sont également installés à l'entrée des points de collecte. En raison de nouvelles réglementations de sécurité mises en place par le SITCOM pour leur personnel, nous sommes dans l'obligation de retirer les conteneurs qui se trouvaient sur les points de collecte Roucoullias-Le Terme et La Pège

Un panneau d'information a été installé sur les points de collecte de tri de Peyzac-le-Moustier pour rappeler aux gens extérieurs à la commune que ces points de collecte sont uniquement destinés à l'usage des habitants du village.



Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des matériaux encombrants sur les sites des bacs de tri sélectif. Pour vous débarrasser de ces matériaux, des déchetteries sont à votre disposition :

Rouffignac St Cernin : les lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Tél : 05 53 05 30 02

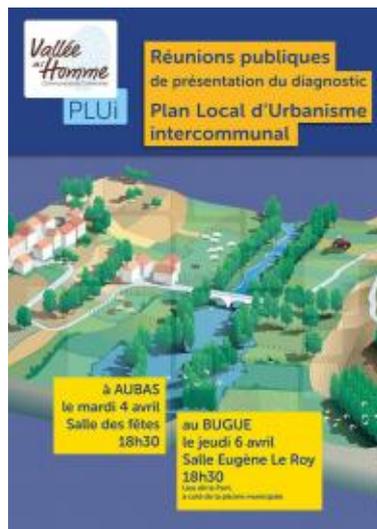
Montignac : les mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18 h, le jeudi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél : 05 53 51 60 82



Depuis le 17 mars, la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité a changé. Les cartes seront traitées de la même manière que les passeports, c'est-à-dire qu'elles devront comporter des données biométriques sécurisées.

En Dordogne, 15 communes, dont Montignac, sont équipées pour fournir ces nouvelles cartes.

Les demandeurs doivent faire une pré-demande en ligne afin d'obtenir un numéro d'enregistrement. La mairie de Peyzac-le-Moustier s'est portée volontaire pour vous aider dans cette étape, et un ordinateur (financé à 60 % par l'État dans le cadre de la DETR 2017) sera mis à votre disposition.



Des réunions publiques sont organisées le 04 Avril à 18h30 à Aubas et le 06 Avril à 18h30 au Bugue pour la préparation du PLUi.

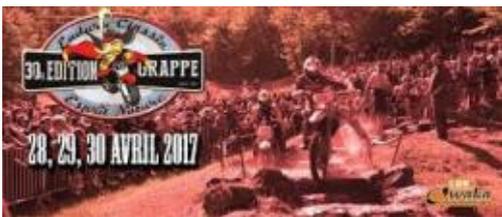




Les élections présidentielles auront lieu le Dimanche 23 Avril et le dimanche 7 Mai.
 « **exceptionnellement** » suivant la circulaire INTA1637796J ouverture du bureau de vote à 8h et clos à 19h.



Derrière la salle des fêtes Jean Veyret a été créé un accès au ruisseau du Vimont pour le bétail. Les travaux ont été réalisés et financés par le Syndicat Mixte Bassin Versant Vallée Vézère Dordogne.



la 30ème édition du rallye moto Grappe de Cyrano aura lieu le 29 et le 30 avril 2017. Un loisir que beaucoup d'entre vous aimeront partager.



Dans le columbarium du cimetière du Moustier il ne reste que quatre emplacements disponibles pour des urnes funéraires. Pour consulter le règlement intérieur et les tarifs des cimetières communaux, veuillez vous renseigner auprès de Lydie à la Mairie.



Le scrutin des législatives aura lieu le dimanche 11 juin et le dimanche 18 Juin. Ouverture du bureau de vote de 8h à 18h.

L'entreprise Tree Connect Mr Leray Youen, va proposer la pratique de la grimpe encadrée dans les arbres, sous l'égide du Conseil Départemental. Cet été le mardi 1^{er} Août de 18h à 19h30 sur la place du Moustier



Un banc public a été installé par Olivier, sur la place du Moustier à côté du platane centenaire



Un aménagement sera effectué avec la pose d'une corbeille.

EN NOUVELLE-AQUITAINE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE Mode d'emploi

AIDE DE

440 € POUR LA PHASE « DIAGNOSTIC »	270 € POUR LA PHASE « ANALYSE ET ASSISTANCE »
---------------------------------------	--

L'aide totale peut atteindre 710 €

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les propriétaires occupant leur résidence principale et les propriétaires bailleurs d'un ou plusieurs logements loués ou à louer (hors location saisonnière)

La région Nouvelle Aquitaine souhaite accompagner les particuliers propriétaires de leur logement dans leurs démarches de rénovation. Une aide financière peut être demandée en déposant un dossier avant décembre 2018..

Cyclo Dordogne Périgord 24, traverse notre commune à l'occasion de la randonnée « La Périgordine » qui aura lieu le 9 Juillet 2017.





Le tour de France 2017 passera sur la commune de Peyzac-le-Moustier le 11 juillet en fin de matinée, depuis Périgueux pour arriver à Bergerac. Venez soutenir ces sportifs de très haut niveau.



Les Brumes de la Vézère

Spectacle son et lumière



Tous les mardi du 18 Juillet au 15 Août 2017 à 22h00

Une première à Peyzac-le-Moustier : Le Village Médiéval ! Le Village Médiéval aura pour but de créer un pôle attractif et ludique sur la commune en installant un décor d'inspiration médiévale.

Le parc sera animé par des artisans spécialistes du Moyen Âge : vanniers, archers, arbalétriers, potiers, tailleurs de pierre, etc.

La troupe Quo Vadis compte actuellement une trentaine de comédiens et de cascadeurs.

Le spectacle aura lieu tous les jours, du 17 juin au 15 Août 2017, de 10h à 18h

Son et lumière tous les mardi, du 18 juillet au 15 août, à 22h
Au lieu-dit L'Église, RD 66

La soirée concert du 18 février s'est déroulée avec 43 convives pleins d'enthousiasme. Les repas ont été préparés par le restaurant du village « La Table du Moustier », et l'animation musicale était assurée par le groupe BLASON (auteur/compositeur). Cette animation a rencontré un vif succès, et au vu de cette réussite, une nouvelle soirée est d'ores et déjà prévue.



Suite à son succès l'année passée, l'association de Roc en Rives renouvelle son festival de Musique « Les Moustériens en musique » le mercredi 2 Août 2017. Comme à son habitude, le festival se tiendra sur la place du Moustier avec de nombreux groupes de musique.



Toutes nos félicitations à Yann VIGNAL, qui a été double médaillé de bronze au fleuret et à l'épée au championnat de Dordogne d'escrime, catégorie M11.



Sécurité

Arrêté municipal n°47032017 du 31 mars portant la vitesse à 30km/h sur les chemins ruraux : « Bel Air-Les Rosiers-La Bélange »

« Roucoullias-Le Terme » en raison de vitesse excessive et afin de sécuriser les usagers et dans l'intérêt général.

Limitation de tonnage à 12t sur le chemin rural « Bel Air-Les Rosiers-La Bélange »

Sur le chemin rural « Roucoullias-Le Terme », un aménagement de 2 ralentisseurs a été réalisé, ainsi que la remise en état de la plate forme retournement pompiers.



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



**En raison de vitesses excessives sur nos chemins ruraux et du manque de civisme qui met en péril la sécurité des riverains et des usagers, nous sommes dans l'obligation, par arrêté municipal, de faire poser des panneaux pour faire appliquer le code de la route, ce qui implique des frais supplémentaires malheureusement supportés par les administrés.
Nous demandons à chacun de faire preuve de conduite responsable.**

Internet



Comme indiqué dans notre dernier bulletin, nous sommes dans l'obligation d'utiliser un autre tracé pour la réalisation d'un réseau hertzien destiné aux régions de la commune privées d'ADSL.

Un nouvel itinéraire vient d'être trouvé. Il reste maintenant à le mettre en place. Une demande d'aide au financement du projet a été demandée au titre de la DETR 2017 (25%), Conseil Départemental (20%), enveloppe parlementaire (Mr Cazeau, Sénateur de la Dordogne). Nous sommes dans l'attente d'un partenariat afin de minimiser au maximum la part financière de la commune.

Dans le prochain flash info, le plan de financement définitif vous sera communiqué.

Cérémonies à venir

Cérémonie du 8 mai 1945 à la stèle de Peyzac à 11h30

Cérémonie du 26 juin à Roche Morel à 11h

Cérémonie du 11 novembre (Armistice 1918) à la stèle de Peyzac à 11h30



Nous vous remercions d'être toujours présent pour nous accompagner à honorer nos combattants pour la France.

Numéros d'urgence



Une infirmière diplômée, Mme Maïté Martinez, est installée au Moustier, face au restaurant « La Table du Moustier », elle est joignable au 06.50.75.23.89

Mail : maitemartgarri@gmail.com

Communiqué : Les entreprises et les auto entrepreneurs de la commune de Peyzac le Moutier qui souhaitent être intégrés au Flash info, doivent contacter le secrétariat.



Les utiles

PERMANENCES ACCUEILLIES à la MSAP DE MONTIGNAC

ORGANISMES	JOURS	HORAIRES
ADIL 24 Association Départementale d'Information sur le Logement	1 ^{er} mercredi du mois	9h à 12h
CARSAT Caisse de Retraite	Sur RdV au 3960	
Conciliateur de Justice	3 ^{ème} mercredi du mois Sur RdV au 06 08 26 83 87 Ou accueil MSAP 05 53 51 79 90 le matin	14h à 16h
Conseiller Départemental de La Vallée de l'Homme	2 ^{ème} mercredi du mois Sur RdV	16h30 à 18h
CPAM (Caisse Primaire d'Ass.Maladie) CAF (Caisse d'Allocations Familiales)	S'adresser à l'Accueil MSAP le matin	
INFODROITS (Informations Juridiques)	2 ^{ème} jeudi du mois Sur RdV au 05 53 35 34 03	14h à 16h
Mission Locale du Périgord Noir (Emploi-Formation Jeunes de - de 26 ans)	Sur RdV au 05 53 50 82 44	
Pact-Arim/ANAH (aide à l'amélioration de l'Habitat, conseil sur les économies d'énergie)	Contact téléphonique 05 53 06 81 20 05 53 45 56 00	
Alzheimer Dordogne	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi du mois 06 81 88 97 42	10h à 12h
FNATH	2 ^{ème} mardi du mois	9h à 10h
Pôle emploi	Tel : 3949 Ou s'adresser à l'accueil MSAP 05 53 51 79 90 le matin	
Resto du Cœur	Locaux ancien CMS (à côté du Trésor Public)	
MSA (Mutualité Sociale Agricole)	En cours	



pôle emploi



ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24
(AMIANTE)

Collectif pour l'Élimination Rapide de l'Amiante
et Défense des Exposés aux Risques

Cette association est au service des victimes de l'amiante, ses objectifs principaux l'accompagnement des malades ainsi que leur défense et la prévention des risques.
www.cerader24.asso.st
Tél:06 88 46 55 33



Les utiles



La mairie est ouverte au public les mercredi et vendredi de 9h à 12h. Lydie est là pour vous y accueillir. Tél 05 53 50 78 15
Courriel : mairie.peyzaclemoustier@orange.fr

Pour le réseau départemental de transport interurbain de voyageurs, les horaires des lignes sont disponibles sur le site www.cftaco.fr ou au 05 53 08 43 13



Nous sommes sollicités par de nombreux appels désirant acheter des terrains ou maison sur notre commune. Si vous êtes vendeur, vous pouvez en informer Lydie au secrétariat, qui transmettra vos coordonnées.



une meilleure compréhension des démarches techniques et administratives à entreprendre, et orienter votre projet auprès du guichet unique Vallée de la Vézère. Contact : Carole BRETON au 05 53 06 06 47.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, et conformément aux nouvelles réglementations portant sur le recensement militaire, telles qu'elles résultent de la loi n° 97.1019 du 28/10/1997, tous les jeunes français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, afin de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)

A l'anniversaire de vos 16 ans, veuillez vous présenter à la mairie de votre domicile, muni de votre livret de famille. Nous rappelons que la Mairie n'inscrit pas d'office, cette démarche est personnelle.



Activ'zen est dispositif de sécurité pour les personnes seules, sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon. Il s'adresse à toute personne seule souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. En cas de besoin, un seul clic la met directement en contact avec un réseau de solidarité qui peut alors lui venir en aide.

Téléassistance pour les particuliers : <http://www.presenceverteteguienne.fr>



L'eau que nous consommons provient du milieu naturel. En France, près de 120 litres d'eau par jour et par personne sont consommés. L'utilisation des eaux de pluie, de puits et forages privés comme ressource alternative est un choix que de nombreux citoyens font déjà aujourd'hui librement, pour l'arrosage du jardin ou le lavage de la voiture. D'autres envisagent d'utiliser ces eaux de pluie ou de puits, à l'intérieur de leur maison, pour alimenter une chasse d'eau ou laver des sols et relient leur réseau privé au réseau public. Vous avez un projet de récupération des eaux de pluie, de réalisation d'un puits, d'un forage, ou votre maison est déjà équipée ? Vous souhaitez utiliser une ressource d'eau alternative sans risques pour vous, vos proches et l'environnement ? Au-delà du respect de la réglementation, des préconisations simples vous permettront d'atteindre vos objectifs sans risques pour votre santé et celle des autres. Découvrez-les dans ce dépliant et téléchargez le guide pratique sur : www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com et www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Theme-eausource-de-vie.129750.0.html

Commémorations



Le conseil municipal
vous invite à assister à la 72ème cérémonie commémorative

8 mai 1945
Ne jamais oublier, toujours célébrer



Le Lundi 8 Mai à 11h30 devant la stèle de Peyzac

Le conseil municipal
vous invite à assister à la 73ème cérémonie en
mémoire des résistants victimes de la répression Nazis

le Dimanche 25 juin 2017

Stèle de Roche Morel 11h15

Nous clôturerons par le verre de l'amitié



Dernière minute !



Nous vous informons d'un nouvel arrêté préfectoral n°24-2017-04-05-001 qui détermine les dates de brûlage des déchets et obligation de débroussaillage ci joint le site sur lequel vous pouvez le consulter : <http://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-Foret-et-developpement-des-territoires/Foret-et-bois/Le-risque-incendie/Reglementation-sur-le-brulage>



Respect du voisinage! Nous avons encore plusieurs plaintes auprès de la mairie, nous rappelons à tous, les obligations de chacun dans le respect du voisinage concernant le bruit qui est autorisé du **lundi au vendredi de 8h30 à 19h, samedi de 9h à 18h, et dimanche et jours fériés de 10h à 12h**. Nous vous demandons de faire preuve de civisme.

Choisir le bon moment
c'est moins dérangeant!



Amis étrangers



The town hall has just acquired a defibrillator, as part of a group purchase with the community of communes. It is currently installed in the town hall. We intend to install a second defibrillator very soon in the Jean Veyret *salle des fêtes*



Notices have been posted at Peyzac-le-Moustier's waste collection points to remind people from elsewhere that these collection points are exclusively reserved for the use of inhabitants of the village.

ENGLISH

The rules governing the requirement to consult an architect have changed recently. Any individual seeking planning permission for a house with a surface area of 150m² or more must present plans drawn up by an architect. Information on this is available on the public service website: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20568>



Behind the Jean Veyret *salle des fêtes*, a cattle access to the Vimont river will be built. The work will be carried out and financed by the Syndicat Mixte Bassin Versant Vallée Vézère Dordogne.



This year the municipality's seasonal wishes ceremony was attended by a large number of eminent persons and inhabitants from the village. In keeping with tradition, the children each received a Christmas present.

Our presentation of what we achieved in 2016 and of our projects for the next few years met with a warm reception. We would like to welcome newcomers to the village. The town hall is open on Wednesdays and Fridays from 9.00 to 12.00, when we will be delighted to tell you about the commune and the different services that we provide.



The SITCOM (refuse disposal service) has informed us that the non-recyclable waste in black rubbish bags collected in the commune has increased by 6.65%, whereas recyclable waste in yellow bags has decreased by 3.64%. We would remind you that information sheets concerning the sorting of household waste are available free at the town hall, and that notice boards have also been put up at each rubbish collection point.

As a result of new safety regulations concerning the SITCOM's employees, we have been obliged to remove the rubbish bins located at the Roucoullias-Le Terme and La Pège collection points.



Amis étrangers



Cyclo Dordogne Périgord 24 will pass through our commune on the 9th July 2017 during their tour « La Périgordine ».



The 30th Grappe de Cyrano motorcycle race will take place on the 29th and 30th of April. An event that many of us will enjoy.

The Tour de France 2017 will pass through our commune of Peyzac le Moustier on the 11th July, at the end of the morning, en route from Périgueux to Bergerac. Come and support these top level sportsmen.



Les Brumes de la Vézère

Spectacle son et lumière



Tous les mardi du 18 Juillet au 15 Août 2017 à 22h00

A first at Peyzac le Moustier ! A Medieval Village
The Medieval Village is intended to provide an exciting, fun attraction on the commune, reproducing a medieval environment. It will feature artisans of a number of medieval trades, such as basket makers, archers, crossbowmen, potters, and stonemasons.

The troupe Quo Vadis already has some thirty actors and stuntmen who will be taking part.

Open every day from 10.00 to 18.00
from 17 June to 15 August 2017

Son et lumière show
every Tuesday from 18 July to 15 August at 22.00
Lieu dit l'Eglise, RD 66, Peyzac le Moustier

The musical evening on February 18th took place with 43 enthusiastic guests. The meal was prepared by the village restaurant « La Table du Moustier », and the music featured the group BLASON, with its own songs and lyrics. The success of this event will no doubt lead to another one being planned.



Excessive speeds and inconsiderate driving on our little country roads, endangering local residents and other road users, result in our having to enforce the highway code by means of municipal orders and the installation of road signs. The extra costs involved have unfortunately to be paid for by the members of the commune.

We therefore ask each of you to drive carefully.



As reported in our last bulletin, we were obliged to seek another route for our wireless network.

Although a new route has now been found, new arrangements still need to be made, with requests for financial aid from the DETR 2017 (25%), the Conseil Départemental (20%), and parliamentary funds (Mr Cazeau Senator for the Dordogne), and hopefully a partnership, in order to minimize the financial load on the commune.

We will update you on the final budget for this in our next news flash.

PEYZAC LE MOUSTIER



*Ma commune, premier
échelon de la démocratie*